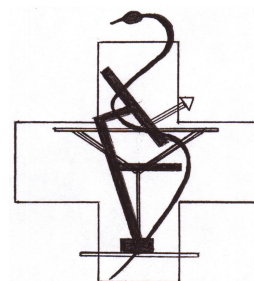


L'ÉCHO



Des Pharmacies et des Laboratoires d'Analyses Médicales

JUIN 2017

N°194

Sommaire

EDITO

P. 1

OFFICINES

P. 2

- ☐ Compte-rendu de la Commission paritaire Salaires du 12 mai 2017.

LAM

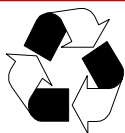
P. 3 à 4

- ☐ Compte-rendu de la Commission paritaire du 1^{er} juin 2017.
- ☐ Réorganisation des Laboratoires.

FNIC

P. 5 à 7

- ☐ AG FNIC du 05 09 2017
- ☐ Des industries de santé au service de l'Humanité.



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 07657021
Commission Paritaire : 114507701
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
Bimestriel - 2,74 €
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : fnic@cgt.fr
Site : <http://www.fnic.cgt.fr>

édito

● LE RENFORCEMENT : UN PASSAGE OBLIGATOIRE POUR GAGNER TOUTES NOS BATAILLES !

Axe prioritaire de notre dernier congrès avec la formation syndicale, un plan de renforcement a été engagé par la direction fédérale. Il se doit d'être en lien avec les syndicats de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT, en territoire, avec les Unions Locales et les Unions Départementales.

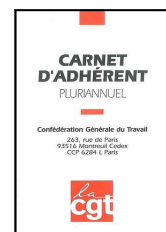
Aujourd'hui nous sommes plus que jamais dominés par les marchés financiers, et les ordonnances Macron, qui vont aboutir à des réformes sans précédent contre le monde du travail, vont encore favoriser une minorité, les détenteurs du capital, au détriment d'une majorité, les travailleurs.

Nous nous devons de renforcer notre taux de syndicalisation, dans nos groupes, nos entreprises et aller vers les entreprises voisines où la CGT n'est pas présente.

Pour cela, notre Fédération met en place un plan de travail national.

L'ensemble de la Direction fédérale, ses référents régionaux et départementaux ont commencé les visites de syndicats avec un seul et unique objectif,

**LE
RENFORCEMENT**



POUR NE PAS SUBIR UNE POLITIQUE QUI SERA, SANS NUL DOUTE, DÉVASTATRICE DURANT LES MOIS À VENIR, IL FAUT DANS LES BRANCHES DES LAM ET LES OFFICINES,

S'ORGANISER ET TRAVAILLER AUTREMENT

POUR NOUS **RENFORCER** ET

CRÉER DE NOUVELLES BASES,

AFIN DE **GAGNER LES BATAILLES** À VENIR

ET OBTENIR DES GARANTIES COLLECTIVES.

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



● COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PARITAIRE SALAIRES DU 12 MAI 2017

DE NOUVEAU, LES SYNDICATS PATRONAUX ONT REFUSÉ D'AUGMENTER LES SALAIRES DANS LA BRANCHE POUR LA MÊME RAISON QUE LE 25 JANVIER 2017.

DONC, POUR L'ANNEE 2017, IL N'Y AURA PAS D'AUGMENTATION DE SALAIRE.

COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER CI-DESSOUS, IL Y A DEUX COEFFICIENTS EN DESSOUS DU SMIC (SMIC 2017 = 9,76 EURO)



GRILLE DES SALAIRES DANS LES OFFICINES

COEFFICIENT	TAUX HORAIRE BRUT	SALAIRE MENSUEL BRUT
100	9,672 €	1 467 €
130	9,752 €	1 479,05 €
140	9,778 €	1 483,06 €
160	9,831 €	1 491,09 €
240	10,44 €	1 583,43 €
300	13,005 €	1 981,57 €
330	14,372 €	2 179,73€
400	17,420 €	2 642,09 €
430	18,727€	2 840,25 €
500	21,775 €	3 302,61€
600	26,130 €	3 963,14 €



● PARITAIRE DANS LES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE DU 1^{ER} JUIN 2017

ENCORE UNE RÉUNION POUR PAS GRAND-CHOSE !

Une réunion paritaire s'est tenue le 1^{er} juin 2017. L'ordre du jour ne comportant qu'un seul point important, la prévoyance lourde, nous pouvions espérer une réunion riche en débats.

Nous demandons en effet, depuis plusieurs mois maintenant, que nos réunions soient efficaces et aboutissent à des décisions permettant la pérennisation du système social de la branche.

Cette fois-ci, nous devons arriver à des décisions qui permettent le maintien d'une prévoyance lourde (prise en charge des arrêts de travail, de l'invalidité et des décès) de haut niveau.

Mais la réunion s'est déroulée d'une tout autre façon que celle que nous espérions.

En effet, la délégation patronale, qui avait elle-même établi l'ordre du jour, est arrivée sans aucune position, ni proposition. Aucun mandat, soi-disant pour pouvoir prendre une position claire.

Les représentants des syndicats patronaux, sous prétexte de mise en place de nouvelles instances au sein de leurs organisations, n'ont voulu prendre aucun engagement.

Aucune position ne pouvait, selon eux, être arrêtée avant la mi-juin. Donc ils ont proposé....une autre réunion !

Quel amateurisme !

Quel manque de respect envers les organisations syndicales !

Quel manque de respect envers les salariés !



L'ENJEU EST POURTANT D'IMPORTANCE. Il s'agit de :

- ❑ Conserver une prévoyance de branche protégeant de la même façon l'ensemble des salariés de toutes les entreprises dépendant de la Convention collective des Laboratoires de Biologie Médicale.
- ❑ Conserver également le suivi paritaire de la gestion du contrat.
- ❑ et enfin, conserver la mutualisation entre les différentes entreprises.

CE SONT LÀ DES ENJEUX CRUCIAUX.

Car si rien n'est fait, le risque est grand que, dès 2018, l'organisme assureur à qui les syndicats ont confié la gestion de cette prévoyance, choisisse de ne garder que certaines entreprises. Celles où les risques sont moins élevés et où cet organisme s'assure un maximum de trésorerie.

► **C'EST POURQUOI LA CGT REVENDIQUE** que, dès aujourd'hui, la loi soit appliquée et qu'un appel d'offres soit lancé. Ce qui permettra, non seulement, de fixer des règles claires en matière de gestion afin de remettre le contrat à l'équilibre, mais aussi de permettre un maintien des prestations au niveau où elles sont aujourd'hui, sans forcément augmenter les cotisations.



● RÉORGANISATION DES LABORATOIRES : LES SALAIRES PAIENT L'ADDITION !

❑ DÉGRADATION DE LA SANTÉ DES SALARIÉS

Un constat sans appel : la restructuration des laboratoires s'est faite sur le dos des salariés.

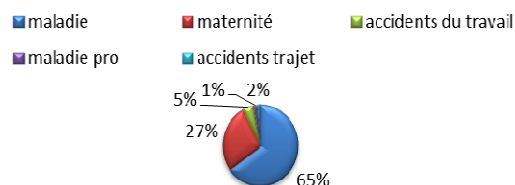
- ❑ Les restrictions budgétaires sont l'objectif,
- ❑ l'accréditation est le moyen,
- ❑ la dégradation des conditions de travail et la baisse de la qualité de service sont les conséquences.

On joue sur la conscience professionnelle des salariés et sur leur sens du service rendu aux patients pour garantir la qualité du travail.

Dans ce contexte, les salariés des laboratoires s'adaptent comme ils peuvent, accrochés à leur mission de soins dont ils constatent pourtant chaque jour la dégradation. Ils sont pris dans un engrenage d'exigences professionnelles absurdes qui vident le métier de sa dimension humaine, l'éloignent du patient, complexifient la nature même du travail. Du fait de la réforme de la biologie, de nouvelles tâches incombent aux salariés : Informatisation, qualité, métrologie, polyvalence, et les conditions de travail se dégradent :

mobilité accrue, instabilité des effectifs, élargissement des missions sans ou avec peu de formations, application de procédures qui sont loin de garantir la qualité des résultats, et cela dans des délais les plus courts possibles. Les conséquences sont évidentes : stress accru et dégradation de la santé physique et mentale. Les statistiques sont très révélatrices d'un bouleversement du métier et d'une énorme souffrance des personnels. Quelques éléments extraits du dernier rapport de branche (2015) traduisent les éléments ci-dessus :

620 000 jours d'absence pour l'année 2015, soit une moyenne de 15 jours par salarié, dont près de 72 % correspondent à des arrêts maladie, accidents de travail et de trajet.

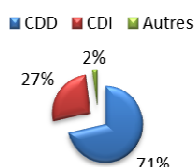


❑ PRÉCARISATION DES EMPLOIS

5 3,5 % des salariés à temps plein ont effectué des heures supplémentaires et 46,5 % des salariés à temps partiel des heures complémentaires.

Auxquelles s'ajoutent :

- ❑ Un renouvellement important des effectifs (23 % en 2015).
- ❑ Le fait que 71,5 % des embauches sont des CDD.



La FNIC-CGT invite tous les syndicats CGT de biologie médicale à intervenir auprès de leur Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en y associant les salariés, pour dénoncer cette situation.

IL EST INDISPENSABLE DE PORTER LES REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL EN TERMES D'EMPLOIS ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL.

A TOUS LES SYNDICATS CGT DE LA FEDERATION

ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT

le 5 septembre 2017
De 9 h à 16 h 30 - salle du CCN à Montreuil

Emmanuel Macron nous a prévenus : réduire les droits des salariés est pour lui une urgence et c'est par ordonnances qu'il compte légiférer au mois d'août.

Son programme est on ne peut plus clair :

- Poursuivre et accélérer la destruction du Code du travail engagée par la loi « El Khomri » au profit des accords d'entreprises,
- Etendre l'inversion de la hiérarchie des normes,
- Détruire la retraite par répartition,
- Précariser le salariat et accroître le développement des bas salaires,
- Casser notre protection sociale,
- Casser les services publics...

Face à ce rouleau compresseur de la finance et du capital, la seule riposte possible est l'action syndicale avant l'été, pour imposer un autre choix de vie et de société.

Dans ce contexte d'atteinte aux droits des salariés, comment un syndicat pourrait être absent de notre assemblée de rentrée ?

Les attaques concernent l'ensemble de nos branches professionnelles et c'est donc ensemble que nous devons débattre et construire le rapport de forces pour faire converger les luttes et obtenir des droits nouveaux :

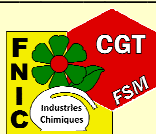
- ➔ RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN,
- ➔ RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H00,
- ➔ SMIC À 1 900 EUROS BRUT,
- ➔ ABROGATION DES LOIS « TRAVAIL », « REBSAMEN » ET « MACRON ».

LE 5 SEPTEMBRE 2017 LA PRÉSENCE DE CHAQUE SYNDICAT EST INDISPENSABLE :

☞ **DÉBATEZ, DÉCIDEZ DANS LE SYNDICAT ET INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**

☞ **L'AVENIR APPARTIENT À CELUI QUI LUTTE.**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT
5 SEPTEMBRE 2017 - SALLE CCN - MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____
Nom _____ Prénom _____
Localité _____ Dép. _____
☐ Participation de ____/____/ Camarades

Bulletin d'inscription à retourner à la FNIC CGT

Des industries de santé au service de l'Humanité

Notre Fédération ne compte pas moins de 6 branches dont l'activité est totalement dédiée à la santé :

- ➔ L'Industrie Pharmaceutique : 103 000 salariés,
- ➔ L'Union (plus connue en interne par droguerie) : 16 600 salariés,
- ➔ Les Officines de pharmacie : 95 800 salariés,
- ➔ Le Négoce et prestations de services médicot techniques : 16 700 salariés,
- ➔ La Répartition pharmaceutique : 10 404 salariés,
- ➔ Les Laboratoires de biologie médicale : 20 420 salariés.

Soit au total près de 263 000 salariés représentant une masse salariale de 12 milliards 625 millions : ce sont les chiffres du Ministère du travail au 31 mars 2017, ils correspondent aux inscrits pour les élections professionnelles.

En 2012, ce chiffre était de 246 145 salariés : dit comme cela et si on n'y prête pas attention, on pourrait faire un simple calcul et dire que l'effectif de ces six branches a augmenté de 16 855 salariés, or, il n'en est rien.

Du fait des dispositions légales pour les élections professionnelles, les CDD, les apprentis, les stagiaires rémunérés entrent dans ces effectifs et ce n'est pas neutre. Pour exemple et pour mieux comprendre : dans l'industrie pharmaceutique, en 2016, il y a eu 10 000 sorties pour quasi 9 900 entrée ; mais si on y regarde de plus près, ce ne sont que 3 500 entrées en CDI les autres étant des CDD, stages rémunérés ou apprentis, soit 6 500. Ceci permet au patronat de la branche de pérorer à grand renfort de communication que cette dernière branche n'a perdu que 120 emplois en 2016 alors qu'en réalité ce sont 6 500 CDI qui ont été supprimés.

Il en est de même dans chacune des branches : PSE, cessions, fermetures, délocalisations sont devenus une normalité et malheureusement le quotidien de l'activité de nos syndicats.

Ce sont donc 263 000 salariés dans ces six branches de l'industrie de santé, auxquels on additionne les milliers de salariés des branches chimie, pétrole, caoutchouc, plasturgie qui travaillent directement ou indirectement pour les industries de santé soit parce qu'elles fournissent des matières premières ou parce qu'elles fabriquent des dispositifs médicaux ou encore des emballages et contenants. **Les industries de santé et les emplois indirects qu'elles génèrent ont donc une place importante dans notre Fédération.** Les emplois et l'éco-

nomie qu'elles génèrent pour le pays sont loin d'être négligeables. La branche de l'industrie pharmaceutique est troisième dans le poids du PIB français avec 7 milliards d'euros d'excédent budgétaire. Au-delà de ces considérations, les industries de santé sont nécessaires et indispensables à notre pays. Elles doivent être au service de la santé publique, notre outil doit permettre de garantir notre indépendance thérapeutique.

Pourtant, des pans entiers de ces industries sont en train de disparaître, du fait des exigences capitalistes : faire du fric, toujours plus, pour quelques-uns au détriment du droit de se soigner pour des millions d'êtres humains sur la planète. 80 % des produits de soins sont fabriqués par 20 % des pays de la planète, les pays les plus riches bien sûr, rendant dépendants les autres bien évidemment. Pour les pays les plus pauvres, l'OMS estime à deux milliards les êtres humains qui n'ont aucun accès aux soins et deux milliards partiellement. **Une telle situation est inacceptable et intolérable.** Notre Fédération est au cœur de ces enjeux, c'est pourquoi, nous organisons une :

**Conférence internationale sur
les industries de santé
salle du CCN à Montreuil
25, 26 et 27 octobre 2017**

Le droit à la santé, l'accès aux soins vaut pour chaque être humain de la planète, les productions des industries de santé sont des biens communs de l'Humanité. Elargir le débat au-delà des frontières de la Fédération est donc une nécessité. Chacun le sait, on ne fait pas une conférence pour le plaisir et l'image, encore moins lorsqu'elle est internationale.

Le premier intérêt d'une conférence, pour la Fédération, mais surtout pour nos syndicats, réside dans sa préparation et sa construction. Cela nécessite des débats en amont qui génèrent la prise en compte du sujet et apportent toujours des éléments de réflexion et arguments pour nos activités revendicatives.

L'autre intérêt c'est la suite que l'on donne à ce type d'évènement, le matériel et les productions qui en seront issus seront autant d'outils pour continuer la bataille des idées pour peu qu'on les fasse vivre et partager.

Chaque syndicat de la Fédération est donc d'ores et déjà invité à s'inscrire pleinement dans cette initiative, et à venir participer aux débats de cette conférence.

Dès maintenant réservez ces dates ! Pour les modalités de participation, les syndicats ayant des besoins particuliers peuvent se rapprocher de la Fédération.

Conférence internationale des industries de santé au service de l'Humanité

♦ Programme :

Mercredi 25 octobre 2017

- 9h00
 - Accueil des délégations étrangères et des participants
- 12h
 - Repas
- 13h30-17h30
 - Introduction de la conférence par Manu BLANCO, Secrétaire fédéral de la FNIC CGT
 - **Introduction du thème 1 :**
Les besoins de santé dans le monde
La carence et les défaillances des systèmes actuels
Intervention du cabinet SECAFI
 - Débats

Jeudi 26 octobre 2017

- 9h00-12h00
 - **Introduction du thème 2 :**
La structuration des industries de santé en France et dans le monde
- 12h00-13h30
 - Repas
- 13h30-17h30
 - **Introduction du thème 3 :**
Les industries de santé, de la recherche aux soins
Intervention du cabinet CIDECOS
 - Débats

Vendredi 27 octobre 2017

- 9h00-11h30
 - **Introduction du thème 4 :**
Nos propositions syndicales pour des industries de santé au service de l'humanité
 - Débats
- 11h30-12h00
 - Conclusion par Emmanuel LEPINE, Secrétaire général de la FNIC CGT



BULLETIN D'INSCRIPTION



CONFÉRENCE
DES INDUSTRIES DE SANTÉ AU SERVICE DE L'HUMANITÉ
LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE 2017
9H00 SALLE DU CCN
À MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____

Localité _____ dép. _____

* Participation de ____/ Camarades

Bulletin de participation à retourner à la FNIC-CGT, case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Fax : 01.55.82.69.15 Email : contact@fnic-cgt.fr



25-26-27 octobre 2017

Conférence internationale

des industries de santé

au service de l'Humanité

**Salle du CCN
au siège de la CGT**